Le CESE a voté son avis « Comment mieux répondre aux besoins en logements dans les territoires ? »

Date
Publié le 14/03/2017
Description

Nombre de ménages ne trouvent pas, en France métropolitaine et dans les Outre-mer, un logement de qualité adapté à leurs besoins, à leur mobilité ou à leur pouvoir d'achat. Le logement est un bien complexe, au carrefour de contraintes économiques, sociales, environnementales, urbanistiques et politiques. Le rôle de l'Etat, justifié au titre de la solidarité nationale et par l'importance du secteur, a évolué avec la décentralisation. Les acteurs locaux, faute d'une connaissance suffisamment précise des besoins et de l'offre de logements, en quantité et en qualité, peinent à apporter des solutions appropriées. L'avis « Comment mieux répondre aux besoins en logements dans les territoires », rapporté par Isabelle Roudil (Groupe de la coopération) au nom de la section de l'aménagement durable des territoires, présidée par Eveline Duhamel, présente des éléments de méthode pour mieux répondre à ces défis. Pour le CESE, il est nécessaire de favoriser une connaissance partagée des besoins et des offres de logements dans les territoires. Il convient sur cette base d'affirmer le rôle d'un Etat stratège et régulateur, ainsi que de promouvoir une gouvernance du logement au cœur des territoires. Enfin, des propositions visent à permettre une rencontre plus efficace de l'offre et de la demande, ainsi qu'à expérimenter des territoires « 100 % bien logés ». L'avis a été soumis au vote de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental le 14 mars 2017 et adopté avec 160 votes pour et 8 abstentions.

Fichier joint
Télécharger
© - copyright CESE - Mai 2024